

2 Politique

Activités présidentielles

Le sport et le pétrole au menu

O. N.

Libreville/Gabon

LE chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a échangé, hier, avec le président de la Fédération internationale de football association (FIFA), Gianni Infantino, accompagné pour la circonstance du président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou. Cette rencontre, qui a eu

lieu au palais de la présidence de la République, est intervenue quelques heures avant la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) qui s'est jouée dans notre pays du 14 janvier au 05 février 2017. L'audience d'hier a donc permis au numéro un gabonais et ses hôtes d'avoir un échange de vues sur l'organisation de cette compétition qui constitue le plus grand rendez-vous du football africain. De même, ils ont dégagé les

premières conclusions de cet événement dont le déroulement a été jugé satisfaisant. Par ailleurs, le président Ali Bongo Ondimba a saisi cette occasion pour saluer l'issue du vote organisé par le Comité exécutif de la CAF et qui attribue au Gabon l'organisation de la CAN U17. Un tournoi qui se jouera du 21 mai au 04 juin prochain. Cette CAN des cadets devait d'abord se tenir à Madagascar. Mais en raison du retard accusé

dans la préparation et de la non-conformité avec le cahier des charges, il avait été décidé de retirer l'organisation à ce pays. Il faut souligner que sur un tout autre plan, le président de la République a également échangé avec le président directeur général (Pdg) du groupe français Total, Patrick Pouyamé. L'entretien a eu lieu en présence du ministre gabonais du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houagni Ambouroue.



Photo : DR

Une phase de l'entretien avec le P-DG de Total, Patrick Pouyamé.

Résolution du Parlement européen contre le Gabon

La section ACP-UE du Gabon dénonce un parti-pris des eurodéputés

SM

Libreville/Gabon

La présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson, a condamné et rejeté, samedi dernier, en sa qualité de présidente sénatoriale de la section ACP-UE au Gabon, la résolution récemment adoptée par le Parlement européen contre le Gabon. Pour les parlementaires membres de ladite section "cette résolution met en évidence le côté partisan" de leurs "collègues de l'Union européenne (UE)".

SAMEDI dernier, à la faveur d'une déclaration devant la presse, les parlementaires membres de la section sénatoriale ACP-UE-Gabon, en tête desquels, la présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson, par ailleurs

présidente de ladite section, ont fustigé la résolution adoptée, jeudi dernier, par le Parlement européen à Bruxelles (Belgique), à l'encontre de notre pays. Tous l'ont rejetée "avec détermination". Les membres de cette section ACP-UE du Gabon ont saisi cette occasion pour apporter certaines "clarifications" relatives à ce texte des eurodéputés. « Cette résolution proposée par quelques groupes parlementaires européens, est une réponse à l'échec de la résolution de Nairobi au Kenya, qui portait sur la situation post-électorale au Gabon, mais dont le but innové était la déstabilisation de notre pays », a commencé par préciser la présidente du Sénat. Et de poursuivre : « Nous, parlementaires, soucieux et res-

pectueux des lois, condamnons avec fermeté, cette résolution qui met en cause la légitimité d'un chef d'État élu par son peuple, qui a prêté serment conformément à la Constitution en vigueur et qui a été reconnu par la Communauté internationale ». Toujours par la voix de Lucie Milebou Aubusson, les parlementaires gabonais ont dénoncé le caractère "partial avéré" de certains membres de la Mission d'observation des élections de l'Union européenne au Gabon. Estimant que ces derniers ont, pour la plupart, outrepassé les termes de l'accord signé avec le gouvernement gabonais, en se comportant, a dit la présidente du Sénat, « beaucoup plus comme des acteurs, alors qu'ils n'étaient que des observa-

teurs de l'élection ». « Leur champ d'intervention, ainsi que leur domaine de compétences étaient pourtant clairement délimités dans la Convention signée entre cette mission et le gouvernement », a-t-elle précisé. Et la présidente du Sénat d'ajouter : « cette résolution met en évidence, le côté partisan de nos collègues de l'Union européenne qui, sans attendre les résultats du dialogue proposé par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, émettent des réserves sur la crédibilité et la pertinence d'un tel processus. Attisant ainsi les tensions sociales internes, visant à fragiliser nos institutions ». Ainsi, dans le même esprit, les membres de la section ACP-UE du Gabon n'ont pas manqué d'attirer l'attention de leurs collègues



Photo : Gaston Ngoubilli

La présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson, entourée de deux autres membres de la section parlementaire ACP-UE du Gabon.

eurodéputés, quant à "la modernisation et la réforme de nos institutions, tout comme la saisine des juridictions nationales et internationales portant sur les violences post-électorales". Là encore, ont-ils déclaré, « le gouvernement de la République n'a pas attendu les injonctions de l'Union européenne pour mettre en

place un plan d'action ». Toutes choses qui ont inspiré à la présidente du Sénat la conclusion suivante : « Face à ces manœuvres intempestives et soutenues de déstabilisation d'un pays souverain, nous appelons le peuple gabonais, à redoubler de vigilance et à privilégier la voix du dialogue ».

René Ndemezo'Obiang : "A aucun moment, il ne me semble que les députés européens remettent en cause le rendu de la Cour constitutionnelle"

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

Sur cette question qui fait l'actualité au Gabon, le président de Démocratie nouvelle (DN) a dit voir en cette résolution adoptée par des parlementaires européens, une invite aux autorités gabonaises à mettre tout en œuvre pour que les processus électoraux soient "beaucoup plus" transparents. Aussi, pour lui, les termes "sanction" ou "motion contre", ne devraient susciter aucune émotion. Occasion également pour René Ndemezo'Obiang de réaffirmer sa participation au dialogue prôné par le pouvoir. C'était à la faveur de la cérémonie de vœux organisée par son parti, samedi à son domicile.

LES militants du parti Démocratie nouvelle (DN) ont présenté les vœux de nouvel an à leur président-fondateur René Ndemezo'Obiang samedi dernier à son domicile d'Angondje. Au cours de

cette cérémonie à laquelle prenaient part un certain nombre de représentants des partis amis, il a retracé le parcours de sa formation politique, de sa création en avril 2016 jusqu'à ce jour. Pour le numéro un de Démocratie nouvelle, nouvellement créée, il était nécessaire de restituer dans un premier temps, certaines "vérités". " Le soutien à Jean Ping a été fait de manière autonome par le parti. D'aucuns ont pensé que c'est son parti. (...) DN n'est pas un comité de soutien à une personnalité. Notre parti a son programme, son ambition. Comme tout parti, il ambitionne la conquête du pouvoir par la voie légale, celle des urnes", a-t-il précisé. Se prêtant ensuite aux questions des journalistes, René Ndemezo'Obiang a donné son point de vue sur la résolution contre le Gabon adoptée par le Parlement européen il y a quelques jours. A entendre l'ancien apparatchik du Parti démocratique gabonais (PDG), la consistance

d'un texte demeure dans la chute de celui-ci. Pour lui, l'analyse est claire. Quelle est la chute de cette résolution, s'est-il demandé. Et de répondre : "Elle invite les autorités gabonaises à mettre en œuvre avec opiniâtreté et rapidité toutes les procédures qui permettent de faire en sorte que des élections transparentes puissent être organisées dans notre pays, que le processus électoral soit beaucoup plus transparent". Fort de cela, le natif de Bitam estime que le seul moyen d'y arriver reste le dialogue. Au fond, a-t-il ajouté, "nous voyons en la résolution des députés européens comme un encouragement au dialogue. A aucun moment, il ne me semble que les députés européens remettent en cause le rendu de la Cour constitutionnelle". Ainsi, le président de DN qui a dit se retrouver dans ce texte, a souhaité que les termes "sanction ou motion contre ne déclenche aucune sorte d'émotion". Par ailleurs, s'agissant du

dialogue inclusif et sans tabou prôné par Ali Bongo Ondimba, DN a réaffirmé sa participation effective à ces assises. Non sans préciser ses préalables. Il s'agit, entre autres, de la décrispation politique que René Ndemezo'Obiang a définie comme la poursuite du processus de libération des personnes détenues à l'issue des manifestations post-électorales. Ceci, en reconnaissant l'effort fait par le pouvoir en place dans ce sens. Il ajoute à cette condition, la mise sur pied d'une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur les violences relatives au résultat du scrutin présidentiel d'août dernier. Toutes choses qui, selon l'ancien député de Bitam, rassureraient les populations. Autre préalable, la médiation. Pour DN, celle-ci demeure une nécessité. Ainsi, à ce sujet, un certain nombre de noms de personnalités africaines ont été donnés au gouvernement. Notamment, l'ancien président Sénégalais Abdou Diouf et, Kofi Annan,



Photo : Bandama

Le président de DN, lors d'une précédente sortie.

ancien secrétaire général des Nations unies pour ne citer que ceux-là. Dernière condition posée, la mise en place d'un comité préparatoire paritaire (opposition-majorité) qui permette de peaufiner toutes les modalités relatives au déroulement du dialogue. En clair, la seule issue pour sortir de la crise actuelle reste le dialogue, à en croire le président de DN, qui n'a pas manqué de demander à ceux qui refusent de discuter, de proposer une autre voie si possible. "En réalité, il n'y en a pas.

Nous pensons que le dialogue est incontournable, simplement qu'il se fasse dans des conditions qui peuvent permettre d'espérer qu'il aboutisse à des résultats tout à fait convenables", a conclu l'ancien député PDG de Bitam.

Rectificatif
Nicole Assélé ne représente pas le CLR au gouvernement

Suite à notre article paru dans l'Union du week-end (en page 3) relatif à la satisfaction du président du Centre des libéraux réformateurs (CLR) quant aux performances des membres du gouvernement issus de son parti, nous avons reçu de la Primature, le rectificatif selon lequel Nicole Assélé, actuelle ministre de la Jeunesse et des Sports, n'est pas au gouvernement au nom du CLR. Dont acte. Toutes nos excuses à l'intéressée.